

Ça avance pour le parc naturel régional

Une étude est en cours, dont les résultats seront rendus avant les élections municipales.

Alors qu'un cabinet d'études planche en ce moment sur l'étude de faisabilité du (futur?) parc naturel régional dédié aux marais charentais, un premier rendu était organisé le 10 mai en présence d'élus du bassin de Marennes, du pays royannais et de l'agglomération de Rochefort. *"Le dossier avance, on sent émerger une vision commune autour de la question des activités primaires et de la vie à l'année"*, explique le président de

la Communauté de communes du bassin de Marennes, Mickaël Vallet.

Le rendu de cette étude est attendu avant les élections municipales du printemps 2020. Il appartiendra ensuite aux nouveaux élus de se prononcer sur la création de ce parc naturel régional en attendant l'avis de l'État et de la Région. En cas de feu vert, la démarche pourrait aboutir d'ici 7 à 10 ans. ■

David Labardin



La citadelle de Brouage pourrait devenir le symbole de ce parc naturel régional.

© D.R.